

# N.A.O 2025

## Négociation Annuelle Obligatoire

### Collège Employé



Augmentation 2% Smic Novembre en plus soit: **4,3%** niveau 1

Augmentation conditionnée à 1 an d'ancienneté

Tranche de Salaire Augmentation Générale	JANVIER 2025		JUIN 2025		Mesures Périphérique
	- 10 ANS	+ 10 ANS	- 10 ANS	+ 10 ANS	
Salaire moins de <b>2200€ Brut</b>	<b>2.00%</b>	<b>2.50%</b>	<b>0.30%</b>	<b>0.30%</b>	CDII Prime d'intermittence passe à 4 %
Salaire Entre <b>2201€ et 3500€ Brut</b>	<b>1.80%</b>	<b>2.30%</b>	<b>0.30%</b>	<b>0.30%</b>	0.30 % égalité professionnelle Négociation participation bénéfice pour étendre à toutes les sociétés IRP 2019

Inflation retenue à 1.30%

Réflexion sur l'amélioration de la gestion des invendus

Inflation retenue à 1.30%

# N.A.O 2025

## Négociation Annuelle Obligatoire

### Collège Agent Maîtrise

### Collège Cadre



Augmentation conditionnée à 1 an d'ancienneté

Tranche de Salaire Augmentation Générale	JANVIER 2025		JUIN 2025		<b>Mesures Périphérique</b>
	- 10 ANS	+ 10 ANS	- 10 ANS	+ 10 ANS	
Salaire moins de 2201€ et 3500 Brut A.M	1.80%	2.30%	0.30%	0.30%	La P.A.C passe à 57€ pour SODEXO
Salaire moins de 2201 et 3500€ Brut Cadre	0.7% Et 1.10% INDIVIDUEL	1.20% Et 1.10% INDIVIDUEL	0.30%	0.30%	CDII Prime d'intermittence passe à 4 %
Salaire Entre 3501€ et 5500€ Brut A.M	1.7%	2.20%	0.30%	0.30%	0.30 % égalité professionnelle
Salaire Entre 3501€ et 5500€ Brut Cadre	0.6% Et 1.10% INDIVIDUEL	1.10% Et 1.10% INDIVIDUEL	0.30%	0.30%	Négociation participation bénéfice pour étendre à toutes les sociétés IRP 2019
Salaire Supérieur à 5501€ Brut Cadre	2% INDIVIDUEL				Réflexion sur l'amélioration de la gestion des invendus